

(N^o 77.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MAI 1844.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande du sieur Nicolas Wibail, dit Gout, ex-conducteur de travaux publics.

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas Wibail, dit Gout, a adressé une requête au Roi pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il paraît que le pétitionnaire est né à Metz, qu'il est marié à une femme Belge, dont il a plusieurs enfants, qu'il habite la Belgique depuis 1829, et a été conducteur des ponts et chaussées.

Aucune pièce n'ayant été jointe à sa demande, votre Commission s'est vue obligée de demander la production de celles qui pouvaient servir à constater la position civile du pétitionnaire, et offrir quelque garantie de sa moralité; toutes les recherches pour découvrir sa résidence actuelle ont été infructueuses; il ne pourrait donc être donné suite à sa demande, qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 57 suffrages contre 15.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.